

Avis Technique 12/12-1635

Annule et remplace l'Avis Technique 12/07-1516

*Système associant
un revêtement de sol
plastique à une sous-couche
d'interposition*

*System associating a
resilient floor covering to an
under layer*

*System mit einen
schlagfesten Bodenbelag
und einen schutzschicht*

Systeme Sporisol Bâtiment

Titulaire : Société Gerflor
43, Boulevard Garibaldi
FR-69170 Tarare
Tél. : 04 74 05 40 00
Fax : 04 74 05 41 35
Internet : www.GERFLOR.com

P.O.


Anne VOELTZEL-LEVEQUE
Directrice Technique Adjointe

Vu pour enregistrement le : 05/08/13

Charles BALOCHE

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Vu pour enregistrement le

CSTB
le futur en construction

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de sol et Produits Connexes » de la Commission chargée de formuler des Avis Techniques a examiné, le 13 décembre 2012, le Système « SPORISOL BÂTIMENT » associant les revêtements de sol plastiques bâtiment à la sous-couche d'interposition SPORISOL, fabriqués par la Société GERFLOR. Il a formulé sur ce système l'Avis Technique ci-après, qui annule et remplace l'Avis Technique 12/07-1516. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Système de revêtement de sol plastique posé librement sur support permettant la diffusion de l'humidité ascendante éventuelle dans le volume d'écoulement de la sous-couche SPORISOL. Le système comprend :

- la sous-couche d'interposition SPORISOL à base de PVC, épaisseur 1,70 mm ;
- les revêtements de sol plastiques manufacturés définis au tableau 2 en fin de Dossier Technique.

1.2 Identification

La dénomination commerciale exclusive des revêtements de sol, le type, le coloris et le n° de lot figurent sur les emballages.

1.3 Mise sur le marché

Revêtements de sol

Les produits relevant de la norme harmonisée NF EN 14041 sont soumis, pour leur mise sur le marché, aux dispositions de l'arrêté du 8 août 2005 portant application aux revêtements de sols résilients, textiles et stratifiés du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 modifié concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Identique au domaine d'emploi revendiqué (cf. article 1.2 du Dossier Technique).

2.2 Appréciation sur le produit

2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Réaction au feu

La sous-couche SPORISOL associée aux revêtements collés TARALAY MASSIFS COMPACT, TARALAY MATIERES COMPACT, TARALAY SÉCURITÉ COMPACT, TARALAY IMPRESSION COMPACT, NERA CONTRACT, TARALAY MASSIFS CONFORT, TARALAY MATIERES CONFORT, TARALAY SÉCURITÉ CONFORT, TARALAY UNI CONFORT, TARADAL CONFORT, SAGA 2, TRANSIT, TRANSIT PLUS, TRANSIT CONTRÔLE, TRANSIT PLUS CONTRÔLE, TRANSIDAL, TRANSIDAL PLUS, SOLILIEGE, et SOLILIEGE PLUS fait l'objet de rapports de classement européen de réaction au feu avec classements C₁-s1 valables pour le complexe en pose libre sur supports en bois de masse volumique $\geq 510 \text{ kg/m}^3$ et sur supports classés A1_n ou A2_n de masse volumique $\geq 1200 \text{ kg/m}^3$ (rapports du LNE n° P100556 DE/2, P100556 DE/4, P100556 DE/6, P100556 DE/8 et P100556 DE/12 du 12 mars 2013).

Isolation acoustique

Efficacité normalisée au bruit de choc ΔL_w du système SPORISOL BÂTIMENT non communiquée.

Tenue à la cigarette

Les cigarettes incandescentes provoquent une carbonisation assez profonde de la surface.

Données environnementales et sanitaires

Il existe des FDES mentionnées au paragraphe C1 du Dossier Technique Établi par le Demandeur. Il est rappelé que ces FDES n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du système.

Prévention des accidents et maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Les composants du système font l'objet de fiches de données de sécurité individuelles disponibles auprès du titulaire et qui portent sur la présence éventuelle de substances dangereuses et sur les phases de

risque et les consignes de sécurité associées. L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur du produit (ou procédé) sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

2.2.2 Durabilité – Entretien

Dans les conditions d'usage et d'entretien normales des revêtements et en fonction de leurs classements UPEC, le présent avis signifie une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années dans les locaux caractérisés par un classement au plus égal à celui du revêtement ; Cf. « Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux », *Cahier du CSTB 3509 de novembre 2004*.

Les méthodes préconisées à l'article 6 du Dossier Technique pour l'entretien et le nettoyage sont de nature à conserver au sol un aspect satisfaisant.

Les revêtements ne nécessitent pas l'application d'une émulsion.

2.2.3 Fabrication

L'efficacité de l'auto contrôle du fabricant apparaît satisfaisante.

2.2.4 Mise en œuvre

La mise en œuvre est faite conformément aux dispositions de l'article 4 du Dossier Technique et des conditions générales de la norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés ».

La sous-couche SPORISOL est fixée en périphérie et de manière discontinue sur le support selon le cas avec une colle acrylique ou une colle réactive à deux composants. Le revêtement de sol est ensuite collé soit avec une colle acrylique à faible teneur en eau, soit avec une colle réactive à deux composants, le choix du type de colle étant fonction de l'humidité du support.

Un soin tout particulier doit être apporté :

- à la détermination du taux d'humidité du support qui détermine le choix de l'enduit de ragréage et de la colle pour le collage du revêtement sur la sous-couche ;
- au choix du produit de ragréage localisé en fonction du support selon qu'il est neuf ou ancien et de sa siccité ;
- au respect des conditions de collage de la sous-couche sur le support ;
- au respect de la quantité de colle préconisée pour la pose du revêtement sur la sous-couche et du temps de gommage des colles acryliques ;
- au marouflage ;
- au traitement des rives.

Les seuls enduits admis sont ceux cités dans le Dossier Technique, à l'exclusion de tout autre.

Les colles doivent être choisies parmi celles figurant dans le Dossier Technique, à l'exclusion de toute autre colle.

Dans tous les cas lors de la pose de la sous-couche SPORISOL, un jeu périphérique de 1 cm doit être respecté.

Cas particulier de la mise en œuvre sur dalles en vinyle amiante

Dans ce cas, dès lors que les travaux nécessitent la reconnaissance, la reprise ou la dépose totale ou partielle de dalles, la mise en œuvre exige le respect de la réglementation en vigueur concernant les travaux en présence de produits ou matériaux contenant de l'amiante.

2.2.5 Assistance technique

La Société GERFLOR apporte son assistance technique sur chantier sur demande de l'entreprise.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques (CPT)

2.3.1 Documents Particuliers du Marché

Les Documents Particuliers du Marché devront tenir compte des contraintes liées à l'état de surface et à la planéité des supports, le recours généralisé à un enduit de sol étant exclu. Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés » (avril 2007).

2.32 Eléments du dossier de consultation

Conformément à la réglementation en vigueur, il appartient au Maître d'ouvrage de déclarer l'existence ou non de produits contenant de l'amiante dans le sol existant, en fournissant obligatoirement à l'entreprise le Document Technique Amiante et en l'informant du type et de l'état du support.

En outre, dans le cas de la pose sur dalles en vinyle amiante, il devra faire procéder à un diagnostic préalable de l'état du support afin de déterminer la nécessité ou non de déposer partielle ou totale du revêtement existant, par exemple conformément au *Cahier du CSTB 3635* et à la réglementation en vigueur.

Les résultats de l'étude devront être joints au dossier de consultation.

2.33 Missions incombant à l'entreprise de revêtement de sol

Dans le cas particulier de la mise en œuvre sur dalles en vinyle amiante existantes, il appartient à l'entreprise de revêtement de sol de respecter la réglementation en vigueur à ce sujet qui précise, entre autres, les modalités selon lesquelles la protection des travailleurs contre les risques d'exposition à l'inhalation des poussières d'amiante est assurée.

2.34 Consistance des travaux

Pour les travaux neufs et lorsqu'elles sont nécessaires, les opérations éventuelles de traitement des fissures et reprofilage du support sont à la charge de l'entreprise de gros-œuvre qui a réalisé le support. Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés », Cahier des clauses spéciales.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du système dans le domaine proposé est appréciée favorablement.

Validité

5 ans, venant à expiration le 31 décembre 2017.

Pour le Groupe Spécialisé n° 12

Le Président

Jacques BERLEMONT



3. Remarque complémentaire du Groupe Spécialisé

L'attention est attirée sur le fait que des empreintes rémanentes de poinçonnement sous les pieds de chaise (salle de classe, réfectoire par exemple) ne sont pas exclues avec certains systèmes.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 12

Gilbert FAU



Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description du système et de sa mise en œuvre

1. Principe

1.1 Type

Système de revêtement de sol plastique associant :

- la sous-couche d'interposition SPORISOL à base de PVC enduit sur voile de verre avec présence de plots expansés en envers, permettant la diffusion de l'humidité dans le volume d'écoulement ;
- un des revêtements de sol plastiques manufacturés, type bâtiment, définis à l'article 2.2 ci-après :
 - revêtements vinyliques flexibles avec armature en lés, certifiés NF-UPEC U4 et U3 ;
 - revêtements vinyliques sur sous-couche alvéolaire en lés et en dalles, certifiés NF UPEC.A+ U4 et U3 ;
 - dalles vinyliques plombantes ;
 - revêtements vinyliques sur mousse alvéolaire en lés et en dalles certifiés NF UPEC et NF UPEC.A+ U2s P2 et U2s P3 ;
- les colles définies à l'article 4.2 ;
- les traitements de joint définis aux articles 4.2.4. et 4.2.5.

1.2 Domaine d'emploi

Domaine d'emploi de ce système de revêtement de sol : locaux ayant les classements UPEC suivants, en fonction du type de support (en neuf et en rénovation) :

Type de support	Travaux neufs (*)	Travaux de rénovation (*)
Support à base de liants hydrauliques Support en asphalte	de U _{2s} P ₂ E _{2/3} C ₂ à U ₄ P ₃ E _{2/3} C ₂	-
Support à base de bois ou panneaux dérivés Support à base de sulfate de calcium	de U _{2s} P ₂ E _{1/3} C ₂ à U ₄ P ₃ E _{1/3} C ₂	de U _{2s} P ₂ E _{1/3} C ₂ à U ₄ P ₃ E _{1/3} C ₂
Support à base de liants hydrauliques en rénovation Support à base de liants hydrauliques peint	-	de U _{2s} P ₂ E _{2/3} C ₂ à U ₄ P ₃ E _{2/3} C ₂
Carrelage existant Terrazo Sol coulé existant Dalle plastique semi-flexible Dalle vinyle-amiante	-	de U _{2s} P ₂ E _{2/3} C ₂ à U ₄ P ₃ E _{2/3} C ₂

(*) : Locaux au plus classés E1 sur support à base de bois ou de sulfate de calcium et au plus classés E2 sur support à base de ciment dans le cas d'un revêtement de sol en dalles. E2 sur support à base de bois et de sulfate de calcium et E3 sur support à base de ciment avec joints soudés à chaud et traitement des rives comme décrit aux § 4.10 et 4.11 ci-après.

Le revêtement associé choisi doit avoir un classement UPEC au moins égal à du local.

Supports neufs

- Dallages sur terre-plein en conformité avec la norme NF P 11-213 (réf. DTU 13.3) et répondant aux spécifications de mise en œuvre de la norme NF DTU 53.2 ;
- Chapes et dalles à base de liant hydraulique conformes au NF DTU 26.2 ;
- Planchers neufs à base de liants hydrauliques (y compris planchers chauffants, sauf planchers rayonnants électriques PRE) dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 10 % ;
- Supports neufs en panneaux dérivés du bois en milieu sec ;

- Chapes à base de sulfate de calcium ;
- Chapes en asphalte.

Supports en rénovation

- Dallages en rénovation à base de liants hydrauliques dont le taux d'humidité est < 10 % ;
- Planchers en rénovation à base de liants hydrauliques (y compris planchers chauffants, sauf planchers rayonnants électriques PRE) dont le taux d'humidité est < 10 % ;
- Chapes et dalles à base de liant hydraulique conformes au NF DTU 26.2 ;
- Supports en rénovation en panneaux dérivés du bois ;
- Chapes à base de sulfate de calcium ;
- Revêtements existants.

2. Définitions

2.1 Sous-couche SPORISOL

Nature

Sous-couche d'interposition SPORISOL à base de PVC enduit sur voile de verre avec présence de plots expansés en envers, permettant la diffusion de l'humidité dans le volume d'écoulement.

Aspect

- Face supérieure rugueuse, de couleur grise ;
- Envers contrasté, avec présence de plots expansés.

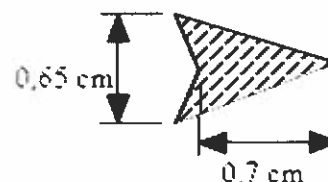


Figure 1 - Schéma d'un plot

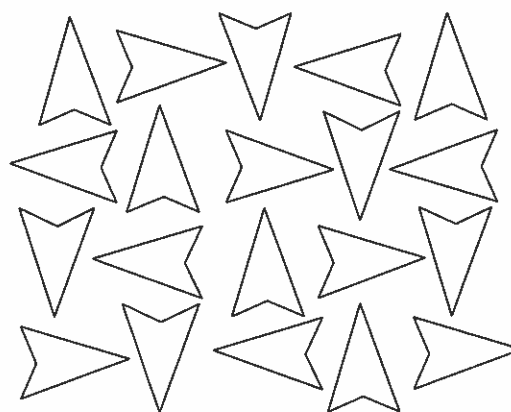


Figure 2 - Schéma d'implantation des plots sur l'envers de la sous-couche SPORISOL

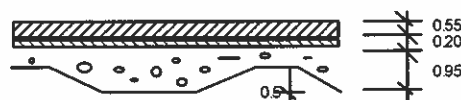


Figure 3 - Coupe de la sous-couche SPORISOL au droit d'un plot

Distributeur

Société GERFLOR.

Caractéristiques d'identification

- Largeur totale : 2 m ;
- Longueur des lés : 45 m ;
- Épaisseur totale moyenne : 1,70 mm (\pm 0,15 mm) ;
- Masse surfacique totale moyenne : 1345 g/m² (\pm 135 g/m²).

Caractéristiques techniques

- Module de traction pour 1 % d'allongement :
 - Sens longitudinal : 160 N/50mm ;
 - Sens transversal : 120 N/50mm ;
- Allongement à la rupture de l'armature : \geq 2 % ;
- Variations dimensionnelles à la chaleur : \leq 0,05 %.

2.2 Revêtements de sol bâtiment associés

2.2.1 Revêtements vinyliques en lés et dalles

Voir *Tableau 2* en fin de Dossier Technique.

Caractéristiques d'identification : se référer aux certificats NF-UPEC ou NF-UPEC.A+ valides.

2.2.2 Dalles vinyliques plombantes amovibles

Locaux classés au plus UPEC : U4 P3 E1/2 C2.

Désignation commerciale : SAGA 2.

Caractéristiques d'identification : se référer à l'Avis Technique en cours de validité :

- dimensions : 50 x 50 cm ;
- épaisseur totale nominale : 4.6 mm ;
- masse surfacique totale moyenne : 5 600 g/m².

2.3 Système

Caractéristiques mécaniques : voir *Tableau 3* en fin de Dossier Technique.

3. Fabrication et Contrôles

3.1 Fabrication

3.1.1 Sous-couche SPORISOL

La sous-couche SPORISOL est fabriquée à l'usine de Saint-Paul-Trois-Châteaux (26130) de la Société GERFLOR.

3.1.2 Revêtements de sol

Les revêtements de sol sont fabriqués à l'usine de Tarare (69170) et à l'usine de Saint Paul Trois Châteaux (26130) de la Société GERFLOR.

3.2 Contrôles

3.2.1 Sous-couche SPORISOL

La Société GERFLOR procède à des contrôles sur les matières premières, sur les conditions de fonctionnement des matériels de fabrication et sur les produits finis ; la Société GERFLOR procède également à des contrôles statistiques sur produits finis.

Les rôles et obligations des sites de fabrication sont bien définis et font l'objet d'un cahier des charges dans le cadre de la certification ISO 9001.

3.2.2 Revêtements de sol

La Société GERFLOR procède à des contrôles sur les matières premières, sur les conditions de fonctionnement des matériels de fabrication et sur les produits finis, conformément aux dispositions prévues par le Règlement d'Application de la marque NF-Revêtements de sol résilients associée à la marque UPEC ou UPEC.A+.

La Société GERFLOR est certifié ISO 9001 et ISO 14001.

4. Mise en œuvre

La mise en œuvre est réalisée conformément aux dispositions décrites dans la norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés » (avril 2007), complétées, modifiées ou précisées comme suit :

4.1 Supports neufs à base de liants hydrauliques

4.1.1 Nomenclature

Tous les supports décrits dans la norme NF DTU 53.2 « revêtements de sol PVC collés » (avril 2007).

Dans les cas suivants : planchers, chapes, chapes ou dalles rapportées, désolidarisées, flottantes, chapes fluides, les supports sont précisés comme suit :

- Support dont le temps de séchage trop court ne respecte pas les exigences de taux d'humidité de la norme NF DTU 53.2 ;
- Support fissuré ne permettant pas une pose collée selon les règles de l'art ;
- Support pollué (taches,...) ne permettant pas une préparation du support correcte pour un revêtement collé.

4.1.2 Exigences relatives aux supports

Cf. *paragraphe 6.1.4* de la norme NF DTU 53.2 « La reconnaissance des supports » précisé comme suit :

Humidité

La mesure du taux d'humidité des supports est réalisée par le titulaire du lot revêtement de sol.

Pour permettre la pose du système SPORISOL BÂTIMENT, le support en mortier traditionnel ou en béton traditionnel ne doit pas présenter une siccité dépassant le niveau indiqué ci-dessous :

Avec la mesure avec l'appareil « Bombe au carbure » (voir *paragraphe 8.1* de l'annexe B de la norme NF DTU 53.2)

- le prélèvement doit être effectué sur une profondeur du support de 4 cm minimum ;
- le taux d'humidité résiduel mesuré doit être inférieur ou égal à 10 % en poids.

Le taux d'humidité mesuré détermine le choix des colles (cf. § 4.6).

Planéité / aspect de surface

Lorsque le support est conforme en planéité et aspect de surface, l'application d'enduit de lissage n'est pas nécessaire.

4.1.3 Travaux préparatoires

Selon le *paragraphe 6.2* « Travaux préparatoires » de la norme NF DTU 53.2 précisé comme suit :

4.1.3.1 Traitement des joints

- Joints de dilatation
 - Pas de désaffleurer entre les 2 éléments du dallage ;
 - Après nettoyage soigneux, les joints de dilatation sont respectés : des profilés d'arrêt avec ou sans recouvrement sont disposés de part et d'autre du joint ;
 - Prévoir l'encastrement de profilés type COUVRANEUF MIFASOL H038/42 ou similaire.
- Joints de construction
 - Assimilés à des fissures ; s'ils présentent une ouverture < 1 mm, ils ne sont pas traités.
- Joints de retrait
 - S'ils présentent une ouverture < 4 mm, ils ne sont pas traités ;
 - S'ils présentent une ouverture > 4mm, ils sont traités selon la procédure de la norme NF DTU 53.2.

4.1.3.2 Fissures

- Ouverture de 0,3 à 1 mm : pas de traitement.
- Ouverture de 1 mm à 4 mm sans désaffleurer : pas de traitement.
- Ouverture de 1 mm à 4 mm avec désaffleurer : réparation à effectuer par l'entreprise de gros-œuvre (ponçage du désaffleurer, nettoyage par aspiration soignée).
- Ouverture > 4 mm avec ou sans désaffleurer : analyse, diagnostic et réparation à effectuer par l'entreprise de gros-œuvre (ponçage du désaffleurer, nettoyage par aspiration soignée et traitement de la fissure).

4.1.3.3 Ragréage localisé

- En cas de défaut ponctuel de planéité

A effectuer en cas de non-respect de la planéité (en fonction de l'état de surface retenu). La pose du revêtement ne pourra s'effectuer que lorsque le support mis à la disposition du titulaire du lot revêtement de sol aura la planéité requise (cf. norme NF DTU 53.2).
- En cas de défaut généralisé de planéité

Refus du support et reprise par l'entreprise de gros-œuvre.

Dans le cas où la vérification de la planéité s'avère ne pas correspondre aux tolérances, il n'appartient pas au titulaire du lot revêtement de sol de rectifier la planéité avec un enduit de préparation de sol. L'entreprise doit notifier ses constatations au Maître d'ouvrage, à l'architecte et/ou au Maître d'œuvre.

Caractéristiques requises sur support non sujet aux remontées d'humidité

Traitement des bosses :

- Par ponçage et aspiration soignée.

Traitement des flaches :

- Ecart de planéité selon l'état de surface : < 5 mm ou < 7 mm : conforme à la norme.
Lorsque le support est conforme en planéité et aspect de surface, l'application d'enduit de sol n'est pas nécessaire ;
- Ecart de planéité selon l'état de surface : > 5 mm ou > 7 mm : application par l'entreprise de gros-œuvre d'un enduit de ragréage ou de dressage classé P3 bénéficiant d'un certificat CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED en cours de validité pour l'emploi visé.

Caractéristiques requises sur dallage sujet aux remontées d'humidité

Traitement des bosses :

- Par ponçage et aspiration soignée.

Traitement des flaches :

- Ecart de planéité selon l'état de surface : < 5mm ou < 7 mm : conforme à la norme ;
- Ecart de planéité selon l'état de surface : > 5 mm ou > 7 mm : application par l'entreprise de gros-œuvre d'un mortier de résines type SIKA (SIKATOP 121 SURFAÇAGE), PAREX-GROUP (730 LANKOREP FIN), MAPEI (MAPEGROUT T60F). Voir marque NF - produits de réparation des ouvrages en béton.

Ils sont appliqués conformément aux fiches techniques des fabricants en respectant les prescriptions suivantes :

- Cohésion de surface mini : 1Mpa ;
- Arrêts sur bords francs (découpe à la disqueuse, cf. Figure 4) ;
- Support humidifié ;
- Etat de surface : taloché fin.

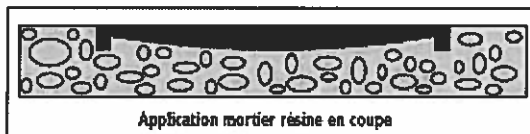


Figure 4 - Traitement des flaches au mortier de résines

4.2 Supports neufs à base de bois ou panneaux dérivés à base de bois

4.2.1 Nomenclature

Les supports admis sont ceux visés par la norme NF P 63-203-1-1 (réf. DTU 51.3) « Planchers en bois ou en panneaux à base de bois ».

4.2.2 Exigences relatives aux supports

Cf. norme NF DTU 53.2.

4.2.3 Travaux préparatoires

Si la planéité n'est pas conforme aux tolérances requises, un enduit de préparation de sol est possible dans les conditions inscrites dans le CPT - Cahier n° 3634 du CSTB - Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - travaux neufs.

4.3 Chapes fluides à base de sulfate de calcium

4.3.1 Nomenclature des supports

Sont admises les chapes fluides à base de sulfate de calcium faisant l'objet d'un Avis Technique favorable en cours de validité pour le domaine d'emploi visé.

4.3.2 Exigences relatives aux supports

Ce sont celles prescrites par l'Avis technique de la chape pour la pose d'un revêtement de sol PVC.

4.3.3 Travaux préparatoires

Planéité / aspect de surface : lorsque le support est conforme en planéité et aspect de surface, l'application d'un enduit de sol n'est pas nécessaire.

4.4 Chapes asphalte

4.4.1 Nomenclature

Les supports à base d'asphalte visés par le présent document sont réalisés conformément aux dispositions du fascicule 8 du « Cahier des Charges de l'Office des Asphaltes » relatif aux « Chapes asphalte en sous-couche de revêtements de sol » (asphalte type AF du fascicule 10).

L'épaisseur nominale de 20 mm est portée à 25 mm pour les locaux classés P3.

4.4.2 Exigences relatives aux supports

Cf. Cahier des Charges de l'Office des Asphaltes.

4.4.3 Travaux préparatoires

Un enduit de ragréage ou de dressage adapté à cet usage et bénéficiant d'un certificat CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED en cours de validité pour l'emploi visé doit toujours être mis en œuvre sur la totalité de la surface.

4.5 Supports en rénovation

4.5.1 Support à base de liants hydrauliques

4.5.1.1 Nomenclature

Béton brut ou béton peint.

4.5.1.2 Exigences relatives aux supports

Cf. CPT - Cahier n° 3635 du CSTB - Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation.

4.5.1.3 Travaux préparatoires

Préparation identique à celle sur supports neufs complétée comme suit :

Caractéristiques requises sur support non sujet aux remontées d'humidité

Cf. article 4.13, paragraphe « Caractéristiques requises sur support non sujet aux remontées d'humidité ».

Sur support fissuré ou support souillé et remis en conformité.

Caractéristiques requises sur support sujet aux remontées d'humidité

- Sur support dont le taux d'humidité est < 10 % : dallages en rénovation conçus et réalisés selon la norme NF P 11-213 (réf. DTU 13.3) de mars 2005 :

Ragréage ou reprofilage localisé : cf. article 4.13, paragraphe « Caractéristiques requises sur dallage sujet aux remontées d'humidité ».

- Sur les supports ci-après dont le taux d'humidité est compris entre 4,5 et 7 % :

- dallages avec un historique de pose et de comportements des revêtements antérieurs qui attestent d'un taux d'humidité qui n'a jamais dépassé les 7 % (cas des dallages conçus et réalisés avec polyane selon la réglementation antérieure au DTU 13.3 de mars 2005) ;

- planchers avec un délai de séchage ne correspondant pas à la réglementation ;

Ragréage ou reprofilage localisé : le fabricant du revêtement préconise les produits de ragréage spécifiques suivants, de type à usage extérieur, prévus pour une utilisation sur support humide :

Nom	Provenance
CEGESOL PE	CEGECOL
XPS	BOSTIK
188 OMNICHAPE FIBRE	PAREXGROUP
176 SOL 4000	PAREXGROUP
WEBER.NIV LEX	ST-GOBAIN WEBER

- Sur support dont le taux d'humidité est compris entre 7 et 10 % : cf. article 4.13, paragraphe « Caractéristiques requises sur dallage sujet aux remontées d'humidité ».

4.5.2 Critères de dépose ou de conservation du revêtement existant

Cf. CPT - Cahier n° 3635 du CSTB - Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation.

4.5.3 Carrelage

Cf. CPT - Cahier n° 3635 du CSTB - « Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation » pour la reconnaissance du support.

Ancien carrelage conservé : voir paragraphe A2 page 7 du Cahier 3635 :

- application du produit PLANIPATCH de MAPEI (rebouchage de carreaux enlevés sur support sujet aux remontées d'humidité) ;
- application du produit ULTRACOLOR PLUS ou KERACOLOR FF ou GG de MAPEI, en fonction de la largeur des joints (remplissage de joints creux sur support sujet aux remontées d'humidité).

Dépose de l'ancien carrelage : voir paragraphe A3 page 8 du Cahier 3635.

4.54 Sol coulé époxydique

Cf. CPT - *Cahier n° 3635 du CSTB* - Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation, *paragraphe D* page 12.

Les sols en résine sans défaut sont conservés.

Les sols en résine avec défauts sont conservés et réparés, s'il est prévu la mise en œuvre d'un nouveau revêtement en pose désolidarisée.

Réparation ponctuelle :

- La résine est déposée par fraisage ou ponçage suivi d'une aspiration ;
- Elle sera remplacée par une résine équivalente en nature de type époxydique.

4.55 Dalles plastiques semi-flexibles

Cf. CPT - *Cahier n° 3635 du CSTB* - Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation, *paragraphe B* page 8.

Les revêtements avec sous-couche doivent être systématiquement déposés.

Dépose des dalles avec défaut :

Les quelques dalles qui présentent des défauts sont enlevées au scraper manuel ainsi que les parties sous-jacentes non adhérentes.

Rebouchage :

La reconstitution du sol est réalisée en fonction des épaisseurs, soit avec un enduit de dressage, soit avec un mortier de réparation du béton.

Préparation du support :

Le revêtement conservé est poncé à l'eau avec un disque abrasif noir, séché et puis dépoussiéré avec un aspirateur industriel.

4.56 Dalles vinyle-amiante

La mise en œuvre du système SPORISOL BÂTIMENT sur ce support suppose le strict respect de la réglementation en vigueur pour l'ensemble des travaux.

Le support est préparé comme indiqué dans le *Cahier du CSTB n° 3635* à l'exception de la préparation mécanique par ponçage qui n'est pas nécessaire dans ce cas.

Les dalles décollées non abîmées sont enlevées et les parties manquantes ou déposées sont rebouchées avec un enduit de dressage avec primaire adapté.

Le sol est ensuite dépoussiéré par une aspiration soignée et lessivé puis rincé soigneusement si nécessaire.

4.6 Mise en œuvre du système

Tous les produits mentionnés ici doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

4.61 Colles préconisées pour la fixation de la sous-couche SPORISOL sur le support

La fixation de la sous-couche SPORISOL doit être réalisée sur une largeur minimum de 20 cm, de façon discontinue sur la périphérie du local à revêtir (zones de 40 cm espacées de 40 cm) et de façon continue au passage des portes.

Sur supports dont l'humidité est < 10 %

- En dallages neufs réalisés selon la norme NF P 11-213 (réf. DTU 13.3) de mars 2005 ;
- En rénovation sur dallages réalisés selon la réglementation antérieure au DTU 13.3 de mars 2005, avec barrière aux remontées d'humidité défectueuse.

Le fabricant du revêtement préconise les colles réactives suivantes sans solvants, employées en simple encollage (consommation selon la colle employée) à raison de 200 à 300 g/m², avec une spatule crantée fine (type A5 selon recommandations TKB¹ : profondeur de dent 1,10 mm, écartement de dent 1,25 mm, largeur au sommet 1,55 mm, angle 55°).

Nom	Provenance
147 EUROMIX PU 88	H.B. FULLER
GERPUR	GERFLOR
ADESILEX G 20	MAPEI
KR 421	UZIN

Sur supports dont l'humidité est < 4,5 %

- Supports fissurés ou supports souillés remis en conformité (cas des dallages conçus et réalisés avec barrière aux remontées d'humidité selon la réglementation antérieure au DTU 13.3 de mars 2005, après vérification des différents descriptifs et carottage in-situ).

Le fabricant du revêtement préconise les colles acryliques suivantes, employées en simple encollage à raison de 300 à 350 g/m² environ, déposées à la spatule dentée (type A2 selon recommandations TKB¹)

Nom	Provenance
TECHNICRYL	CEGECOL
CG 100 TECHNIC	CEGECOL
POLYMANG SM CONFORT	BOSTIK
MIPLAFIX 300 CONFORT	BOSTIK
SADERTAC V6 CONFORT	BOSTIK
GERTEC	GERFLOR
522 EUROSAFE SUPER PLUS	H.B. FULLER
THOMSIT K 188 E	HENKEL
ROLLCOLL	MAPEI
SUPACRYL	PAREXGROUP
KE 2000 S	UZIN

4.62 Collage du revêtement de sol sur la sous-couche SPORISOL (humidité du support : H ≤ 7 %)

Le fabricant du revêtement préconise les colles acryliques suivantes à faible teneur en eau et adaptées au collage compact PVC sur sous couche plastifiée, employées en simple encollage à raison de 200 g/m² environ, déposées à la spatule dentée (type A4 selon recommandations TKB¹ : profondeur de dent 0,90 mm, écartement de dent 1,00 mm, largeur au sommet 0,50 mm, angle 55°).

Nom	Provenance
TECHNICRYL	CEGECOL
CG 100 TECHNIC	CEGECOL
PLASTIMANG S	BOSTIK
MIPLAFIX 200	BOSTIK
SADERFIX T3	BOSTIK
GERTEC	GERFLOR
522 EUROSAFE SUPER PLUS	H.B. FULLER
THOMSIT K 188 E	HENKEL
ACRYLFIX	PAREXGROUP
KE 2000 S	UZIN

L'encollage doit impérativement être suivi d'un passage au rouleau à poils mi-long afin d'homogénéiser l'épaisseur du film de colle, éviter le spectre des sillons de colles, et obtenir un gommage uniforme. Voir *Figure 5* en fin de Dossier Technique.

Il est également impératif avant l'application du revêtement d'attendre le gommage total du film de colle pour éviter la formation de gonfles.

Le marouflage sera effectué soigneusement en deux temps :

- manuel ;
- au rouleau, au minimum une heure après l'encollage (voir *figure 6* en fin de Dossier Technique).

4.63 Collage du revêtement de sol sur la sous-couche SPORISOL (humidité du support : 7 % < H ≤ 10 %)

Le fabricant du revêtement préconise les colles réactives suivantes à 2 composants employées en simple encollage à raison de 250 à 300 g/m², déposées avec une spatule dentée fine (type A5 selon recommandations TKB¹ : profondeur de dent 1,10 mm, écartement de dent 1,25 mm, largeur au sommet 1,55 mm, angle 55°).

Nom	Provenance
147 EUROMIX PU 88	H.B. FULLER
ADESILEX G 20	MAPEI
KR 421	UZIN

Compte tenu du temps de prise en pot très court, procéder par surface maximum de 20 m².

¹ Technische Klebstoffe Besorgung : Commission Technique des colles.

Le marouflage sera effectué soigneusement en deux temps :

- à l'aide d'une cale en liège ;
- au rouleau au minimum deux heures après l'encollage (voir *Figure 6* en fin de Dossier Technique).

Des plaques de répartition pour marcher sur le revêtement seront impérativement utilisées (voir *Figure 7* en fin de Dossier Technique).

4.7 Stockage et conditions de pose

Stockage

Voir *paragraphe 6.1.5* de la norme NF DTU 53.2.

Température ambiante

La température minimale du local doit être de +10 °C pour la pose des dalles, de +10 °C pour la pose des lés.

Pour l'emploi des colles, la plage de température est de +10 °C à +30 °C.

Température du support

Au moment de la pose, elle doit être d'au moins +10 °C, et supérieure d'au moins 3 °C à la température de point de rosée (correspondant au début de la condensation de l'humidité de l'air sur le support).

4.8 Pose

Déroulage de la sous-couche en lés, plots contre support et toujours dans le même sens.

Fixation ponctuelle de la sous-couche sur le support telle que décrite à l'article 4.61.

Déroulage des revêtements en lés avec décalage des joints par rapport aux joints de la sous-couche SPORISOL. Voir *Figure 8* en fin de Dossier Technique.

Implantation des dalles avec décalage par rapport aux joints de la sous-couche SPORISOL.

Voir notamment les § 6.31 pour la pose des lés et 6.32 pour la pose des dalles de la norme NF DTU 53.2.

Collage du revêtement sur la sous-couche tel que décrit aux articles 4.62 et 4.63.

4.9 Planchers chauffants

La pose sur planchers chauffants classiques à accumulation, exécutés conformément aux normes NF P 52-302 (réf. DTU 65.7) et NF DTU 65.14 est possible. Cf. § 5.1.4 de la norme NF DTU 53.2.

La résistance thermique du système est comprise entre 0,03 et 0,04 m².K/W.

4.10 Joints courants

Cordon pour soudure à chaud des joints

Mélange de PVC plastifié au coloris du revêtement distribué par la Société GERFLOR. Diamètre du cordon : 3,8 mm.

Réalisation des joints courants

Les joints sont réalisés conformément aux dispositions du tableau 4 du paragraphe 6.34 de la norme NF DTU 53.2, précisées comme suit :

- les lés sont soudés à chaud avec le cordon d'apport ;
- en locaux classés E1, les dalles sont posées à joints vifs ;
- en locaux classés E2 sur support à base de liant hydraulique, les dalles sont posées à joints vifs ;
- en locaux classés E2 sur support à base de bois et support à base de sulfate de calcium et locaux classés E3 sur support à base de ciment, les joints sont soudés à chaud avec le cordon d'apport (et étanchéité en rives comme décrit à l'article suivant).

4.11 Traitements des rives

Dans les locaux à revêtir classés E1 sur tous supports et dans les locaux à revêtir classés E2 sur supports à base de liant hydraulique, la sous couche SPORISOL et le revêtement choisi, en lés ou en dalles, sont arrêtés à 1 cm de la paroi verticale, en particulier sur les angles sortants ; le jeu fonctionnel est couvert par une plinthe manufacturée rapportée.

Dans le cas d'un revêtement en lés dans les locaux à revêtir classés E2 ou E3 sur supports à base de bois et sur support à base de sulfate de calcium et dans les locaux à revêtir classés E3 sur supports à base de liant hydraulique, la sous-couche SPORISOL est découpée à 1 cm de la paroi verticale ; puis les rives sont traitées par l'un des systèmes suivants :

- remontée en plinthe du revêtement sur une forme d'appui collée sur la paroi verticale (cf. paragraphe 6.3.6 de la norme NF DTU 53.2) ;
- soudure au revêtement d'une plinthe PVC à talon, collée d'abord sur le mur.

5. Mise en service

Voir *paragraphe 8* de la norme NF DTU 53.2.

6. Entretien – Utilisation

Pour les revêtements de sol constituant le système, le fabricant préconise les dispositions suivantes :

- Le traitement de surface PROTECSOL appliqué en usine permet de s'affranchir du premier entretien nécessaire sur ce type de matériau ;
- Le traitement de surface PROTECSOL étant équivalent à la durabilité de plusieurs métallisations, il n'est pas nécessaire d'appliquer de protection sur les revêtements traités PROTECSOL, sauf si l'aspect final brillant est désiré par l'utilisateur (hospitalier,...) ;
- Ne jamais employer d'abrasifs (disques noirs, bruns ou verts ou tampons à recurer) pour éviter la détérioration du traitement PROTECSOL ;
- Pour les revêtements logement, se reporter à la fiche d'entretien spécifique ;
- Pour les revêtements TARALAY SECURITE, se reporter à la fiche d'entretien spécifique ;
- Se reporter aux notices d'entretien diffusées par le fabricant du revêtement.

7. Assistance technique

Lors de la négociation des marchés

Sur demande de l'entreprise retenue, la Société GERFLOR est en mesure d'intervenir pour l'assister.

Lors de la réalisation du chantier

Pour le démarrage du chantier, la Société GERFLOR est en mesure d'assister l'entreprise si cette dernière lui en fait la demande.

B. Résultats expérimentaux

Réaction au feu

Les revêtements de sol désignés ci-après, associés à la sous-couche SPORISOL, font l'objet des rapports de classements européens de réaction au feu suivants :

- NERA CONTRACT / TARALAY IMPRESSION COMPACT / TARALAY MATIERES COMPACT / TARALAY MASSIFS COMPACT / TARALAY SECURITE COMPACT sur SPORISOL : Classement C_f-s1
(Rapport du LNE n° P100556 DE/2 du 12/03/2013)
- TRANSIT / TRANSIT CONTROLE / TRANSIT PLUS / TRANSIT PLUS CONTROLE / TARALAY INITIAL CONFORT / TARALAY IMPRESSION CONFORT / TARALAY UNI CONFORT / TARALAY MATIERES CONFORT / TARALAY MASSIFS CONFORT / TARALAY SECURITE CONFORT sur SPORISOL : Classement C_f-s1
(Rapport du LNE n° P100556 DE/4 du 12/03/2013)
- TRANSIDAL / TRANSIDAL PLUS / TARADAL COMFORT sur SPORISOL : Classement C_f-s1
(Rapport du LNE n° P100556 DE/6 du 12/03/2013)
- SOLILIEGE / SOLILIEGE PLUS / SAGA² sur SPORISOL : Classement C_f-s1
(Rapport du LNE n° P100556 DE/8 du 12/03/2013)

Aptitude à l'emploi du système

- Caractéristiques d'identification
- Stabilité dimensionnelle et incurvation à la chaleur
- Stabilité dimensionnelle et incurvation à l'eau alcaline
- Perméabilité à la vapeur
- Ténacité
- Vieillessement à la chaleur
- Tenue à l'eau (essai salle de bain)
- Poinçonnement statique
- Comportement sous la chaise à roulettes
- Déplacement simulé du pied de meuble
(Rapport d'essais du CSTB n° RT 99-081 du 25/11/1999)

- Comportement sous la chaise à roulettes sur support humide
(Rapport technique du laboratoire GERFLOR n° 12-11345 du 27/11/2012)

Tenue du plan de collage

Sous-couche SPORISOL collée sur support avec la colle ADESILEX G20 et revêtement de sol FORUM 43 collé sur sous-couche SPORISOL avec la colle POLYMANG SM.

- Essai de pelage sous un angle de 90°
- Essai de réversibilité à l'eau du plan de collage
(Rapport d'essais du CSTB n° RT 99-081 du 25/11/1999)
(Rapport d'essais du laboratoire BOSTIK n° FAB 863-181212 du 18/12/2012)

C. Références

C1. Données Environnementales et Sanitaires (*)

Le système SPORISOL BÂTIMENT ne fait pas l'objet de FDES « système ».

Revêtements de sol GERFLOR du type PVC compacts hétérogènes

Les revêtements de sol GERFLOR du type PVC compacts hétérogènes font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 12/2005 par le Syndicat Français des Enducteurs Calandriers et Fabricants de Revêtements de Sol et Mur (SFEC). Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

Revêtements de sol GERFLOR du type PVC sur mousse U3/U4

Les revêtements de sol GERFLOR du type PVC sur mousse U3/U4 font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 12/2005 par le Syndicat Français des Enducteurs Calandriers et Fabricants de Revêtements de Sol et Mur (SFEC). Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

Revêtements de sol GERFLOR du type PVC sur mousse U2s

Les revêtements de sol GERFLOR du type PVC sur mousse U2s font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 12/2005 par le Syndicat Français des Enducteurs Calandriers et Fabricants de Revêtements de Sol et Mur (SFEC). Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

Revêtements de sol GERFLOR du type PVC sur liège (VSL)

Les revêtements de sol GERFLOR du type PVC sur liège (VSL) font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 12/2005 par le Syndicat Français des Enducteurs Calandriers et Fabricants de Revêtements de Sol et Mur (SFEC). Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

Colles SADERTAC V6 CONFORT, POLYMANG SM CONFORT et MIPLAFIX 300 CONFORT

Ces colles font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est individuelle et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 04/2011 par la Société BOSTIK S.A. Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

Colles PLASTIMANG S, SADERFIX T3 et MIPLAFIX 200

Ces colles font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est individuelle et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 04/2011 par la Société BOSTIK S.A. Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

Colles ROLLCOLL, 522 EUROSAFE SUPER PLUS, CG 100 TECHNIC et TECHNICRYL

Ces colles font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 12/2010 par l'Association Française des Industries Colles, Adhésifs et Mastics (AFICAM). Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible auprès de l'AFICAM.

Mortiers de réparation du béton SIKATOP 121 SURFAÇAGE, 730 LANKOREP FIN et MAPEGROUT T60F

Ces mortiers de réparation du béton font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une vérification par tierce partie indépendante habilitée.

Cette déclaration environnementale a été établie le 07/2011 par le Syndicat National des Mortiers Industriels (SNMI). Elle a fait l'objet d'une validation par M. Henri LECOULS le 08/2011 et est disponible sur le site www.inies.fr.

Mortiers de joints KERACOLOR FF, KERACOLOR GG et ULTRACOLOR PLUS

Ces mortiers de jointement font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une vérification par tierce partie indépendante habilitée.

Cette déclaration environnementale a été établie le 07/2011 par le Syndicat National des Mortiers Industriels (SNMI). Elle a fait l'objet d'une validation par M. Henri LECOULS le 08/2011 et est disponible sur le site www.inies.fr.

Enduit de sol XPS

Cet enduit de sol fait l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est individuelle et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 12/2008 par la Société BOSTIK S.A. Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

Enduits de sol CEGESOL PE, 188 OMNICHAPE FIBRE, 176 SOL 4000 et WEBER.NIV LEX

Ces enduits de sol font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

(*) Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis
12/12-1635

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 01/2007 par le Syndicat National des Mortiers Industriels (SNMI). Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inles.fr.

Récapitulatif pour le système complet

Les données issues des FDES ont pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

Le tableau récapitulatif ci-dessous précise la nature et le statut de(s) déclaration(s) environnementale(s) transmise(s) par le demandeur.

C2. Autres références

Début de la fabrication industrielle de la sous-couche SPORISOL : 1995.

Surfaces réalisées depuis 2002 : 30 000 m²/an.

Tableau des références relatives aux données environnementales et sanitaires

Liste de tous les composants du système	État des références relatives aux données environnementales et sanitaires					Liste des données de performances certifiées
	Référence de la FDES ⁽¹⁾	FDES fournie et disponible		FDES vérifiée par tierce partie indépendante habilitée ⁽²⁾		
		OUI	NON	OUI	NON	
Sous-couche SPORISOL	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
Revêtements de sol PVC compacts hétérogènes	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
Revêtements de sol PVC sur mousse U3/U4	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
Revêtements de sol PVC sur mousse U2s	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
Cordon de soudure	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
SIKATOP 121 SURFAÇAGE	FDE&S n° 07-245 :2011	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
730 LANKOREP FIN	FDE&S n° 07-245 :2011	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
MAPEGROUT T60F	FDE&S n° 07-245 :2011	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
PLANIPATCH	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
KERACOLOR FF / KERACOLOR GG	FDE&S n° 07-242 :2011	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
ULTRACOLOR PLUS	FDE&S n° 07-242 :2011	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
CEGESOL PE	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
XPS	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
188 OMNICHAPE FIBRE	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
176 SOL 4000	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
WEBER.NIV LEX	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
SADERTAC V6 CONFORT	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
POLYMANG SM CONFORT	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
MIPLAFIX 300 CONFORT	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
PLASTIMANG S	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
MIPLAFIX 200	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
SADERFIX T3	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
GERPUR	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
EUROMIX PU 88	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
ADESILEX G20	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
KR 423	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
KE 2000 S	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
THOMSIT K 188 E	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
SUPACRYL	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
TECHNICRYL	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
CG 100 TECHNIC	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
ROLLCOLL	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
522 EUROSAFE SUPER PLUS	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
GERTEC	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
ACRYLFIX	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-

⁽¹⁾ Ne figurent ici que les FDES pertinentes vis-à-vis du domaine d'emploi et des conditions de Conception/Dimensionnement/Mise en œuvre décrites dans le présent Avis Technique.

⁽²⁾ Données non examinées par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

Tableaux du Dossier Technique

Tableau 1 – Domaine d'emploi détaillé sur support à base de liants hydrauliques et support à base de bois ou panneaux dérivés du bois - classement UPEC des locaux

Type	Support à base de liants hydrauliques				Support à base de bois ou panneaux dérivés du bois			
	U3 ou U4 (*)	P3	E2/3	C2	U3 ou U4 (*)	P3	E1/3	C2
SPORISOL + revêtement en lés	U3 ou U4 (*)	P3	E2/3	C2	U3 ou U4 (*)	P3	E1/3	C2
SPORISOL + revêtement en dalles	U3 ou U4 (*)	P3	E2	C2	U3 ou U4 (*)	P3	E1	C2
SPORISOL + revêtement dalles SAGA 2	U4	P3	E2	C2	U4 (*)	P3	E1	C2
SPORISOL + revêtement logement en lés	U2S	P2 ou P3 (**)	E2/3	C2	U2S	P2 ou P3 (**)	E1/3	C2
SPORISOL + revêtement logement en dalles	U2S	P2 ou P3 (**)	E2	C2	U2S	P2 ou P3 (**)	E1	C2

(*) selon classement U du revêtement
(**) selon classement P du revêtement
E1, E2 = joints vifs ou joints soudés à chaud avec cordon d'apport
E3 = joints soudés à chaud avec cordon d'apport + étanchéité en rives et aux pénétrations
Sur support en bois ou en panneaux dérivés du bois, la continuité du revêtement ne doit être interrompue par aucune pénétration dans les locaux classés E3

Tableau 2 – Revêtements vinyliques en lés et en dalles

Gamme	Classement	Décor	Épaisseur (mm)	Masse surfacique totale moyenne (g/m ²)	Largeur / Longueur des lés ou Dimensions dalles
a) Vinyliques flexibles avec armature en lés (NF EN 649)					
TARALAY MASSIFS COMPACT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	3 décors	2,00	2580 à 2650 2480 à 2550	2 m / 20 m
TARALAY MATIERES COMPACT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	3 décors	2,00	2580 / 2680 2480 / 2580	2 m / 20 m
TARALAY SECURITE COMPACT	U4 P3 E2/3 C2	4 décors	2,00	2500 à 2620	2 m / 20 m
TARALAY IMPRESSION COMPACT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	6 décors	2,15 2,05	2805 2705	2 m / 25 m
NERA CONTRACT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	WOOD/PIXEL	2,25 2,15	2815 2715	2 et 4 m / 20 m
b) Vinyliques sur sous-couche alvéolaire en lés (NF EN 651)					
TARALAY MASSIFS CONFORT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	3 décors	3,25 / 3,30 3,15 / 3,20	3130 à 3260 3030 à 3160	2 m / 25 m
TARALAY MATIERES CONFORT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	3 décors	3,00 2,90	2800 / 2810 2700 / 2710	2 m / 25 m
TARALAY SECURITE CONFORT	U4 P3 E2/3 C2	1 décor	3,20	3080	2 m / 25 m
TARALAY UNI CONFORT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	18 coloris	3,00 2,90	2300 2200	2 m / 25 m
TARALAY IMPRESSION CONFORT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	8 décors	3,20 3,10	2935 2835	2 m / 25 m
TARALAY INITIAL CONFORT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	6 décors	3,80 3,70	2975 2875	2 m / 25 m
c) Vinyliques sur sous-couche alvéolaire en dalles (NF EN 651)					
TARADAL CONFORT	U4 P3 E2/3 C2 U3 P3 E2/3 C2	4 décors	3,60 3,50	3215 3115	50 x 50 cm
d) Vinyliques en dalles plombantes amovibles (NF EN 651)					
SAGA 2	Local classé au plus U4 P3 E1/2 C2	23 coloris	4,60	5 595	50 x 50 cm
e) Vinyliques sur mousse en lés U2S2 et U2S3 (NF EN 651)					
TRANSIT TRANSIT PLUS	U2S P2 E2/3 C2 U2S P3 E2/3 C2	10 décors	2,75 2,80	2085 2135	2 m x 30 m
TRANSIT CONTRÔLE TRANSIT PLUS CONTRÔLE	U2S P2 E2/3 C2 U2S P3 E2/3 C2	4 décors	2,75 2,80	2085 2135	2 m x 30 m
f) Vinyliques sur mousse en dalles U2S2 et U2S3 (NF EN 651)					
TRANSIDAL TRANSIDAL PLUS	U2S P2 E2 C2 U2S P3 E2 C2	7 décors	3,35 3,40	2630 2680	33,3 x 33,3 cm / 50 x 50 cm
SOLILIEGE SOLILIEGE PLUS	U2S P2 E2 C2 U2S P3 E2 C2	4 décors	3,25	3600	30 x 30 cm

Tableau 3 – Caractéristiques mécaniques du Système SPORISOL BÂTIMENT

Caractéristiques	Méthode d'essai	Système SPORISOL BÂTIMENT
Contraintes de traction pour un allongement de 1 % (N/5 cm) : - sens fabrication - sens transversal	M1A ¹	> 160 > 120
Poinçonnement sous charge statique (mm) : • Enfoncement à 15 secondes Vinyliques flexibles Vinyliques sur semelle alvéolaire U3 – U4 Dalles vinyliques plombantes SAGA 2 • rémanent après 2 heures 30 Vinyliques flexibles Vinyliques sur semelle alvéolaire U3 – U4 Dalles vinyliques plombantes SAGA 2 Vinyliques sur mousse U2sP2 Vinyliques sur mousse U2sP3 • rémanent après 24 heures Vinyliques flexibles Vinyliques sur semelle alvéolaire U3 – U4 Dalles vinyliques plombantes SAGA 2 Vinyliques sur mousse U2sP2 Vinyliques sur mousse U2sP3	NF EN 433	≥ 0,40 mm ≥ 0,80 mm ≥ 0,80 mm ≤ 0,10 mm ≤ 0,20 mm ≤ 0,35 mm ≤ 0,45 mm ≤ 0,35 mm ≤ 0,05 mm ≤ 0,15 mm ≤ 0,25 mm ≤ 0,35 mm ≤ 0,25 mm
Déterminée selon les "Directives UEAtc pour l'agrément des revêtements de sol plastiques manufacturés" <i>Cahier du CSTB 2182 de septembre 1987</i>		

Figures du Dossier Technique



Figure 5 - Passage du rouleau à poils mi-longs après encollage

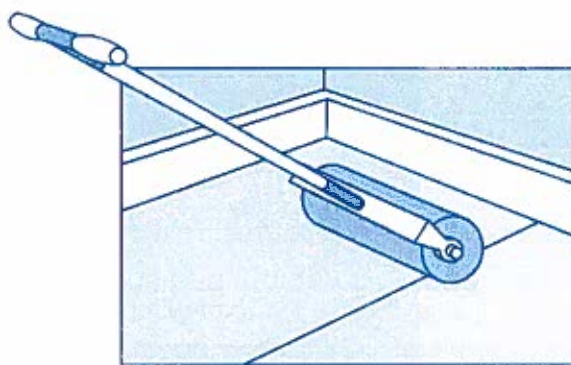


Figure 6 - Marouflage au rouleau

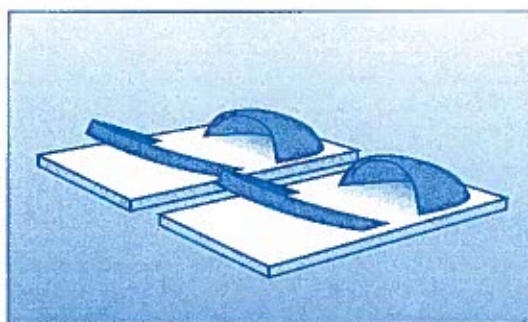


Figure 7 - Plaques de répartition

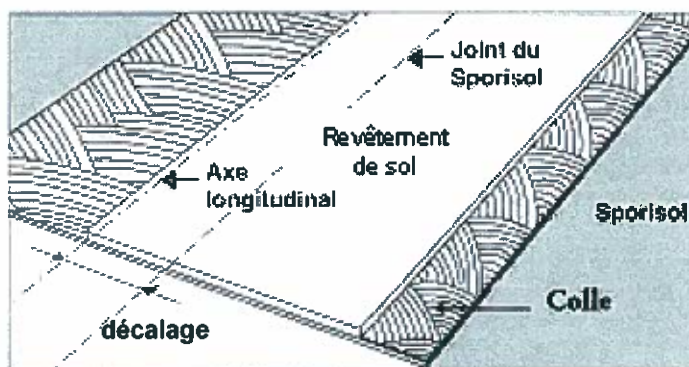


Figure 8 - Positionnement des joints du revêtement par rapport aux joints de la sous-couche SPORISOL